



Confédération Paysanne de l'Indre
Syndicat pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

7 mars 2019

Rivarennnes

Maison de l'Agriculture, 24 rue des Ingrains, 36022 Châteauroux Cedex
Tel : 02-54-61-62-40 Courriel: confpays36@gmail.com
Site Internet : www.indre.confederationpaysanne.fr

Sommaire

1. LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES.....	4
1.1 La campagne électorale.....	4
1.2 Les résultats et leur analyse.....	4
2. LES POLITIQUES AGRICOLES.....	5
2.1 Se tenir informés.....	5
2.2 Faire passer nos idées.....	5
3. LA DÉFENSE DU REVENU DES PAYSANS.....	6
3.1 Échanger et se forger un avis sur la problématique.....	6
3.2 Défense collective.....	6
4. POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DU FONCIER.....	7
4.1 Dénoncer l'accaparement foncier.....	7
4.2 Défendre le statut du fermage dans les instances paritaires des baux ruraux.....	7
5. POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE DANS DES CAMPAGNES VIVANTES.....	8
5.1 On n'a rien lâché à Notre-Dame-des-Landes(NDDL) et ça a payé !.....	8
5.2 Faire du « réseau » localement.....	8
5.3 Notre inauguration de la nouvelle unité d'engraissement de la ferme des Bordes.....	8
5.4 Soutien à la défense de la maternité du Blanc.....	8
5.5 Demande de réouverture de l'abattoir du Boischaud.....	8
6. LA CONF' DE L'INDRE, JEUNE TRENTENAIRE.....	9
6.1 Une fête de l'agriculture paysanne spéciale 30 ans.....	9
6.2. Un t-shirt dédié.....	9
7. LES MOYENS POUR METTRE EN ŒUVRE CES ACTIONS.....	9
7.1 Les moyens humains.....	9
7.2 Les moyens de communication.....	10
L'ANNÉE SYNDICALE EN UN COUP D'ŒIL.....	11
ANNEXE 1 : Représentants Conf' en 2018.....	12
ANNEXE 2 : Revue de presse 2018 non exhaustive	13

30 ans de luttes !

Nous avons fêté nos 30 ans d'existence lors de la fête de l'agriculture paysanne en septembre dernier chez Fred et Angélique Gagnot (encore un grand merci pour leur accueil). Et oui cela fait 30 ans que nous luttons pour qu'une autre agriculture soit possible !

30 ans que nous luttons contre le libre échange appliqué aux denrées alimentaires qui affame les peuples et fait disparaître les populations paysannes. Nous voulons un droit des peuples à se nourrir eux-mêmes et pas des agricultures en concurrence. Il n'est pas normal que notre revenu (quand il est possible) se fasse au détriment de collègues d'un autre pays, d'un autre continent.

30 ans que nous luttons pour un droit au revenu. Pour cela il est important de répartir équitablement les moyens de productions dont le premier d'entre eux est la terre. C'est pour cela que nous défendons les outils de protection et de répartition du foncier agricole, c'est pour cela que nous manifestons toujours contre l'accaparement des terres et des aides qui y sont liées par des montages sociétaires Chinois ou Berrichons.

Pour obtenir un revenu, il faut également que chaque maillon de la chaîne alimentaire soit rémunéré. Ce n'est que rarement le cas et en général nos fermes et leurs productions ne représentent plus que des variables d'ajustement des filières. Filières qui se préoccupent du volume de matières à transformer, jamais du volume de paysannes et de paysans qu'il y a derrière. Cette logique est illustrée par le nouvel atelier d'engraissement automatisé de la Ferme des Bordes, où l'on peut produire 200 taurillons par an sans création de poste, parfait symbole d'une agriculture sans paysan mais vectrice de volume pour les filières. Et malheureusement, ce ne sont pas les injonctions des EGA qui résoudront le problème de la répartition des marges entre production/transformation/distribution comme nous l'observons actuellement.

30 ans que nous luttons pour une autre PAC : la PAAC, qui doit garantir un revenu aux paysans et l'accès à une alimentation de qualité pour tous. Pour cela il faut une PAAC dont les axes prioritaire seraient la régulation des prix par la maîtrise des volumes de production, une répartition des aides plus justes, ciblées et plafonnées à l'actif pour favoriser l'emploi agricole, des soutiens adaptés à la transition des systèmes agricoles vers l'agro-écologie, la relocalisation et la résilience face aux changements climatiques.

30 ans que nous luttons pour une politique ambitieuse de l'installation. Elle est aujourd'hui absente et sera de toute manière inefficace si l'agriculture reste synonyme de revenus inférieurs à 350€ par mois pour 40% de ceux qui la pratique. Mais elle est pourtant plus que nécessaire pour assurer le renouvellement des générations quand 160 000 collègues seront en retraite dans les 4 prochaines années. Ce n'est pas l'arrêt de financement par le fond VIVEA, en fin d'année dernière, des porteurs de projets en agriculture qui améliorera les choses.

Enfin, cela fait 30 ans que nous réfléchissons, améliorons, mettons en pratique et cheminons vers notre modèle d'agriculture paysanne. C'est une agriculture avec des fermes qui refusent le productivisme et qui veulent un revenu, des fermes viables, vivables et transmissibles, qui travaillent sur l'autonomie et avec la nature. C'est une agriculture qui refuse que des objectifs de compétitivité nous conduisent à produire n'importe quoi, n'importe comment.

Comme vous pouvez le constater, et parce que nos idées font davantage leur chemin dans la société civile que dans les urnes pour les élections chambre, il nous reste bien du travail pour les 30 prochaines années pour faire vivre des paysans nombreux, dans des campagnes vivantes.

Porte-parole de la Confédération paysanne de l'Indre

Rapport d'activités

1. LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES

1.1 La campagne électorale

Afin d'amener un plus grand nombre possible de paysans à voter pour notre syndicat et nos idées, nous avons :

- organisé un événement pour débattre et partager nos propositions → le forum « Un revenu pour tous les paysans ? » le 28 novembre 2018
- présenté nos candidats et notre programme aux journalistes le 10 décembre 2018
- écrit à tous les paysans du département pour leur faire (re)découvrir nos valeurs et notre projet syndical → envoi du Berry Paysan n°75 à 4200 exemplaires début janvier 2019
- arpenté le département pour rencontrer les paysans sur tout le territoire, leur présenter nos valeurs, notre projet, échanger sur leurs difficultés → 4 réunions locales à Rouvres les Bois, Neuvy St Sépulcre, Clion et Belâbre en janvier 2019
- fait parlé de la Conf' dans les campagnes: manifestation pour la réouverture de l'abattoir du Boischaud le 14 janvier 2019

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tout ceux qui ont aidé à porter le message syndical et les valeurs de la Confédération Paysanne pour le développement de l'Agriculture Paysanne.

1.2 Les résultats et leur analyse

Résultats 2019	Collège Exploitants agricoles		Collège Propriétaires		Collège Anciens exploitants	
	%	nb de sièges	%	nb de sièges	%	nb de sièges
FDSEA-JA	55,08	14	19,76	0	51,97	1
Coordination Rurale	24,85	2	-	-	-	-
Confédération Paysanne	20,07	2	10,18	0	26,21	0
Propriété foncière	-	-	70,66	1	-	-
ADAR 36	-	-	-	-	21,82	0

Dans un contexte général méfiant, où la population a de moins en moins confiance en ses représentants et en leurs qualités pour porter l'intérêt général comme l'illustre encore le mouvement des gilets jaunes et dans un contexte agricole difficile, nous n'avons pu que constater l'érosion de la participation à nos élections professionnelles (43,8% contre 53,9% en 2013 et 66% en 2007). Triste constat : les collègues déçus par la gestion du couple FDSEA/JA préfèrent ne pas aller voter plutôt qu'essayer une autre voie.

Les résultats ont donc bien peu évolués en 6 ans : le syndicalisme majoritaire progresse légèrement tandis que les minoritaires reculent un peu. Ce faible écart suffit à nous faire perdre notre seule et unique voix à la Chambre Régionale tandis que nous conservons nos 2 élus à la Chambre Départementale. C'est notre plus grosse déception et cela pose à nouveau la question de la représentativité à la région : alors que la Conf' réalise 1 voix sur 7, elle n'aura aucun représentant à la Chambre Régionale.

2. LES POLITIQUES AGRICOLES

2.1 Se tenir informés

En 2018, la conférence suite à l'assemblée générale a porté sur la Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC) souhaitée par notre syndicat. Mathieu Courgeau, membre du Comité National, est venu présenter aux adhérents le bilan de la PAC 2014-2020 et les propositions pour la prochaine programmation de la Commission européenne, de la France et de la Conf'.

2.2 Faire passer nos idées

- Pour des contrôles plus humains lors d'une rencontre avec la DDCSPP

Le 24 janvier 2018, la Confédération Paysanne de l'Indre a rencontré la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) représentée par Mme Dufour, la directrice, accompagnée de responsables de ses services. L'objectif de cette rencontre était, au-delà d'un cas particulier qui a été abordé, de rendre les contrôles plus humains pour les paysans. En effet, trop souvent, les contrôles sont mal vécus par les agriculteurs, qui se retrouvent dans une position d'accusés, de fraudeurs potentiels. Cette rencontre a ainsi permis de faire remonter à la DDCSPP le stress dans lequel pouvait se retrouver un paysan isolé face à une difficulté sanitaire, ou face à un contrôle.

Pour nous, l'important en cas de difficulté, c'est de ne pas rester isolé. Le GDMA a ainsi un rôle important, qui peut faire « tampon » entre l'agriculteur et l'administration. Il ne faut également pas hésiter à se faire accompagner par un collègue paysan lors des contrôles en cas de difficulté. Le syndicat est là pour cela, n'hésitez pas à nous solliciter si vous êtes dans ce cas.

A ce propos, la Confédération Paysanne nationale a édité un « Guide des droits et devoirs en situation de contrôle », document très complet qui permet de se repérer un peu mieux dans tous les contrôles auxquels nous pouvons être confrontés.

- Pour des aides PAC mieux réparties et plus de revenu pour les paysans lors d'une rencontre avec le Ministre

Nous pouvons mesurer l'ambition agricole du président Macron, elle est inversement proportionnelle au nombre de ministres de l'agriculture (3) qui nous ont eu en charge en moins de 2 ans. C'est pour l'instant celui qui a duré le plus longtemps à ce poste que nous avons pu rencontrer le 17 mai dernier avec la Chambre et les autres syndicats, Stéphane Travert. Il était de passage dans l'Indre pour assurer le « service après vente » de l'action gouvernementale et nous a écouté pour éviter des manifestations que nous n'aurions pas manqué d'organiser.

Nous avons cependant pu lui exprimer nos inquiétudes quant aux revenus souvent trop faibles des paysannes et des paysans et souligner l'insuffisance des textes de lois issus des EGA pour remédier à cette faiblesse. Nous avons bien fait de ne pas y croire après passage à l'assemblée, c'est toujours le même message : « c'est à vous de vous organiser pour inverser le rapport de force avec les transformateurs et la grande distribution dans le cadre que nous avons fixé. » Sacrée avancée!

Ensuite, nous avons pu dire notre incompréhension devant différents arbitrages gouvernementaux : gel de la surprime aux 52 premiers ha (qui favorisait l'emploi agricole), enveloppe insuffisante pour les aides Bio (et arrêt de l'aide au maintien pour certains) et ceci dans un contexte de baisse du budget agricole Européen (-12% pour la prochaine PAC*). Incompréhension aussi face au vote bloqué par le gouvernement pour ne pas revaloriser les retraites agricoles ou concernant l'abandon du contrôle des structures pour 3 départements pilotes alors même que le montage

sociétaire permet un accaparement du foncier ravageurs pour nos territoires. Ces 2 oublis sont catastrophiques pour les installations.

En réponse, comme font les communicants, le discours était général, évasif et lénifiant mais exprimé de manière déterminée. Tout ça pour ça : Bla Bla Bla ! Alors même qu'il y a urgence à orienter notre agriculture par une vision plus responsable, plus solidaire pour des lendemains meilleurs. Cette vision fut absente.

- Pour réorienter l'agriculture départementale lors d'une consultation de la DDT

En juin, nous avons été sollicités pour participer à un état des lieux des « zones intermédiaires » auxquelles l'Indre appartient et proposer des pistes pour aider l'agriculture spécifique à ces territoires. Notre contribution a porté sur les points suivants :

- *Constat sur l'agriculture des zones intermédiaires* : une mauvaise orientation donnée à l'agriculture (céréalisation, abandon de l'élevage et de la prairie, productions à exporter, intensification et capitalisation des fermes qui ont amené à un agrandissement à outrance et à des fermes qui subissent de plein fouet les limites agronomiques, économiques et sociales et sont difficiles à transmettre)
- *Pistes de solutions* : déspecialiser les productions, développer des complémentarités et soutenir les fermes vertueuses (redévelopper l'élevage, allonger et diversifier les rotations redonner de l'autonomie aux paysans tout en développant des débouchés locaux, bloquer l'agrandissement des fermes etc.)

- Pour une PAC plus juste en écrivant aux parlementaires

Avant le 1^{er} août, alors que la France préparait une notification sur la PAC 2019 pour la Commission Européenne, nous avons demandé aux parlementaires du département de soutenir deux mesures : l'application graduelle de la surprime pour 52 premiers hectares (alors qu'elle a été gelée par le gouvernement français) et l'augmentation significative du transfert des aides du 1^{er} pilier vers le 2^e pilier au profit des MAEC, des aides à l'agriculture biologique et de l'ICHN.

3. LA DÉFENSE DU REVENU DES PAYSANS

3.1 Échanger et se forger un avis sur la problématique

Lors de notre assemblée générale 2018, nous avons consacré un temps en petits groupes pour se questionner sur ce qui fait ou défait le revenu des paysans. C'est un sujet qui recouvre de nombreux aspects notamment, la question de la répartition des aides de la PAC, celle des débouchés, celle de l'autonomie des paysans, de l'organisation collective etc.

En novembre, nous avons organisé un forum avec des intervenants pour approfondir la question de la répartition des aides de la PAC, faire des propositions de leviers pour augmenter les revenus et élargir les échanges avec des personnes hors syndicat. Ce dernier point n'a pas été un succès et des questions doivent se poser pour un format plus attractif.

Mais les interventions ont été très intéressantes. Pour en savoir plus, les actes du forum sont disponibles sur le site du syndicat et peuvent être envoyées sur demande.

3.2 Défense collective

Concrètement, la Conf' se mobilise ponctuellement et sur le long terme.

Cette année encore, les dérèglements climatiques ont perturbés nos activités agricoles. Après une quasi absence de pluie durant 4 mois, nous fûmes les premiers à sonner l'alarme en rencontrant le préfet Seymour Morsy pour lui exposer nos principales revendications :

- mise en place de cellules de crise
- reconnaissance du régime de calamités agricoles
- fixation d'un prix maximum de vente de fourrage
- prise en charge des coûts de transport
- alerte sur la situation des maraîchers et des levées catastrophiques sur prairies et colza notamment.

Face à la gravité de la situation, préfecture et DDT ont pu activer le régime de calamités et remettre en place la cellule de crise. Malheureusement seuls la Brenne et le Boischaut Sud ont été reconnus en calamités sécheresse et les taux de perte sont proches de la limite. Nous déplorons donc une nouvelle fois le fait que le régime des calamités agricoles, en plus d'exclure les collègues du Boischaut Nord par modèle satellite, exclut aussi tous les éleveurs laitiers ou pas assez spécialisés (min. 80% d'herbe) de ces aides pourtant bien nécessaire face à une telle situation. Nous ne manquons pas de le rappeler à l'administration chaque fois que nous en avons la possibilité. Enfin, nous avons souligné que dans un contexte de changement climatique, il était urgent d'orienter l'agriculture vers un modèle plus résilient et moins spécialisé.

D'autre part, en 2018 s'est soldé un dossier entamé depuis 2014 ! La Confédération paysanne nationale avait obtenu l'annulation de textes réglementaires qui limitaient la revalorisation des DPU des paysans ayant souscrits des Mesures agro-environnementales (MAE) pendant les années de référence 2000, 2001 et 2002. Une ferme de l'Indre avait déposé un recours pour une revalorisation de ses DPU par l'Etat. Leur demande a abouti et il ont reçu le versement de ce qui leur était dû.

4. POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DU FONCIER

4.1 Dénoncer l'accaparement foncier

Deux cents paysan-ne-s de la Confédération paysanne de l'Indre et de toute la France ont occupé le 29 août à Châtillon-sur-Indre une parcelle des 1700 hectares de terres accaparées par le groupe chinois Hongyang*. En réalisant une action symbolique de déchaumage et de semis sur ces terres, nous avons dénoncé cet accaparement du foncier qui met en danger l'installation de jeunes paysan-ne-s et participent à la mise en place de véritables fermes-usines, où la production d'une alimentation de qualité n'est pas la priorité. Cette action a très bien été reprise par les médias et a symboliquement permis de lancer la campagne électorale du syndicat national. Merci à tous les militants locaux qui ont permis la réussite de cette action.

Cet accaparement spécifique continue de faire couler l'encre et des nombreux journalistes continuent de prendre contact avec la Conf' 36 pour des interviews et reportages.

4.2 Défendre le statut du fermage dans les instances paritaires des baux ruraux

Jusqu'en 2013, les membres du tribunal paritaire et de la commission consultative des baux ruraux étaient élus par les agriculteurs pour des mandats de 6 ans. Depuis 2018, la désignation de ces membres a évolué. Chaque structure doit proposer des noms et c'est au premier président de la cour d'appel, après avis du président du tribunal paritaire, sur une liste dressée par l'autorité administrative (DDT) de décider qui siègera.

Alors que suite aux élections de 2013, la Conf' n'avaient que des suppléants au tribunal et à la commission consultative, le jeu des nominations a donné un siège de titulaire et un siège de suppléant pour la commission consultative dans le collège preneur, mais plus aucun siège au tribunal.

Nicolas Calame a participé à la réunion annuelle de la Commission consultative des baux ruraux à l'occasion de laquelle le collège des bailleurs a proposé d'augmenter les fermages. Après de vifs échanges, cela a été refusé.

5. POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE DANS DES CAMPAGNES VIVANTES

5.1 On n'a rien lâché à Notre-Dame-des-Landes(NDDL) et ça a payé !

En février, pour la quatrième fois, la Confédération Paysanne de l'Indre a affrété un bus pour se rendre à NDDL. Mais cette fois c'était pour fêter l'abandon de ce « grand projet inutile ». Victoire malheureusement ternie ensuite par l'évacuation musclée de la ZAD (plus de 400 blessés ,11 000 grenades lancées...).

La récente victoire de la Conf' 44 aux élections de la Chambre d'Agriculture permettra certainement une autre redistribution des terres désormais libérées des projets d'artificialisation.

5.2 Faire du « réseau » localement

Le 9 juin, l'association environnementaliste Indre Nature célébrait ses 30ans en organisant en événement au Moulin d'Angibault. En plus de balades naturalistes, d'un concours photos et de bien d'autres activités, il y avait un village associatif avec des structures du milieu de la protection de l'environnement, du développement rural, de l'action citoyenne. La Conf' et l'Adairi ont répondu présents pour tenir un stand présentant nos valeurs et actions aux participants, public qui ne nous connaissait pas forcément. C'est toujours important de « faire du réseau » localement et dans une ambiance conviviale c'est encore mieux !

5.3 Notre inauguration de la nouvelle unité d'engraissement de la ferme des Bordes

Le 20 juin, les visiteurs se rendant à l'inauguration du nouveau bâtiment automatisé de la ferme des Bordes à Jeu les Bois ont été accueillis à l'entrée par le stand de la Confédération Paysanne de l'Indre. Occasion pour nous de débattre de vive voix de la pertinence d'un tel projet (1 350 000 €!) promouvant un type d'agriculture sans paysan. Occasion également de réaffirmer notre attachement à une ferme expérimentale travaillant sur la valorisation de l'herbe, les prairies, l'autonomie dans une perspective de changement climatique qui semble inéluctable.

5.4 Soutien à la défense de la maternité du Blanc

La maternité du Blanc a fermé ses portes temporairement depuis juin 2018 et définitivement depuis octobre 2018.

Nous avons conscience que cette fermeture, au-delà du problème sanitaire qu'il pose, entraîne des conséquences importantes en terme de dynamisme du territoire. Ce n'est pas qu'un problème médical, mais également un véritable abandon par l'état d'un territoire rural. C'est pourquoi la Confédération paysanne a suivi les importantes mobilisations pour défendre cette maternité : affichage tout azimut pendant l'été, participation à la manifestation massive « Le Blanc voit rouge » du 15 septembre 2018, soutien et communiqué de presse pendant l'occupation de la maternité du 19 au 30 octobre 2018, prise de parole et soutien de Laurent Pinatel et Temanuata Girard lors de l'action parisienne des servantes écarlates du 21 novembre. Soutien à la marche des oreilles sur les étapes berrichonnes (1^{er} au 16 décembre).

5.5 Demande de réouverture de l'abattoir du Boischaud

Dès la fermeture de l'abattoir suite à la diffusion d'une vidéo par l'association L214, la Conf' s'est mobilisée. Nous avons co-écrit un communiqué de presse pour rappeler les responsabilités de chacun dans les dysfonctionnements de l'abattoir, les conséquences de sa fermeture pour les agriculteurs et le territoire et les perspectives. Nicolas Calame et Jean-Pierre Fonbaustier, ont rappelé ces éléments d'une interview sur le plateau de Bip TV lors.

En janvier 2019, la date de fin de fermeture sans perte de l'agrément approchant, nous avons organisé une manifestation devant l'abattoir pour rappeler l'urgence de le rouvrir ! Nous avons accompagné une vache de l'élevage de Pascal Carrion à pied jusqu'aux portes de l'abattoir. Cette action a été très fortement médiatisée.

6. LA CONF' DE L'INDRE, JEUNE TRENTENAIRE

6.1 Une fête de l'agriculture paysanne spéciale 30 ans

Comme tous les ans, la Conf' et l'Adeari ont organisé un événement festif avec plein d'activités mais cette année c'était aussi pour l'anniversaire de la Conf'. L'habituelle conférence thématique de l'après-midi a été remplacée par une rétrospective du syndicat racontée par les militants eux-mêmes.

Robert Brulet et Michel Ringon ont raconté la création de la Conf' par des agriculteurs de Travailleurs Paysans et de CDJA. Jean-Claude Moreau, 1^{er} porte-parole a conté l'acquisition de la représentativité dans les urnes mais aussi au tribunal de Poitiers suite à une plainte de la FDSEA. Jean-Pierre, 2^e porte-parole a expliqué la structuration des activités du syndicat, l'embauche des premiers salariés et la création de l'ADEARI. Le porte-parolat a ensuite été repris par Didier Auger qui n'a pas pu être présent à la fête pour nous en parler. Fred Gagnot qui lui a succédé (et chez qui a eu lieu la fête !) nous a fait part des grands combats menés pendant son mandat notamment pour la liberté vaccinale dans un contexte de crise sanitaire lié à la FCO. Le porte-parole suivant, Laurent Moreau, a rappelé le contexte économique compliqué dans lequel se trouvaient les éleveurs pendant son mandat (crises du lait etc) et quelques actions imaginées pour y répondre, notamment la rencontre du ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire de l'époque à la Châtre. Enfin Nicolas Calame, porte-parole en cours de mandat, a fait le lien avec l'actualité, la préparation des prochaines élections chambre etc. Le public a ensuite pu questionner tous ces militants.

6.2. Un t-shirt dédié

Sur une idée de Nicolas Calame et grâce aux compétences d'un graphiste bénévole, un dessin a été créé pour l'édition de t-shirts anniversaire. (cf 1^{ère} page de ce rapport). 175 t-shirts ont été imprimés à ce jour.

7. LES MOYENS POUR METTRE EN ŒUVRE CES ACTIONS

7.1 Les moyens humains

Le Comité Départemental

C'est l'ensemble des administrateurs de la Confédération paysanne de l'Indre qui prend les décisions tout au long de l'année : notamment coordonner les activités et traiter l'actualité agricole. En 2018 il est composé de 12 personnes : Anneke Baas, Bruno Bardon, Nicolas Calame, Robin Doublier Jean-Pierre Fonbaustier, Sylvain Gourbault, Philippe Guénin, Sébastien Heslouis, Julien Moreau, Laurent Moreau, Laurent Parapel et Vincent Reulier.

En 2018 le comité s'est réuni 11 fois.

Le comité a désigné un bureau pour les gérer les affaires courantes:

- Nicolas Calame – porte-parole
- Sylvain Gourbault – secrétaire général
- Laurent Parapel – secrétaire général adjoint
- Julien Moreau – trésorier,
- Sébastien Heslouis – trésorier adjoint

Le lien à l'ADEARI

En 2018, deux membres du comité départemental faisaient aussi partie du conseil d'administration de l'ADEARI : Laurent Parapel et Sylvain Gourbault (co-présidents de l'association). Cela permet de faire le lien entre les dossiers syndicaux suivis par la Confédération paysanne et les activités de développement menées par l'Adeari.

Ce lien entre les structures est renforcé par les salariées embauchées par l'Adeari et mises à disposition pour assurer l'animation du syndicat : Clémence Vermot-Fèvre pour l'animation générale, Céline Sanz et Gabrielle Montéard en appui pour les dossiers liés à l'installation et à la transmission.

Les réseaux régional et national

Le syndicat départemental adhère à la Confédération paysanne du Centre. Laurent Moreau et Jean-Pierre Fonbaustier ont fait partie du Comité régional en 2018, ils ont participé physiquement à l'AG et au comité régional d'automne. Laurent Moreau, étant trésorier de la Conf' régionale, a participé aux bureaux téléphoniques intermédiaires. Il est également élu à la Chambre régionale d'agriculture (4 sessions/an).

La Conf' 36 adhère également à la Confédération paysanne nationale avec qui elle travaille quotidiennement (échange d'informations, d'outils etc). Les liens sont renforcés par l'implication de plusieurs paysans dans diverses instances, tel que Jean-Claude Moreau au comité de publication de Campagnes Solidaires.

7.2 Les moyens de communication

Une information régulière : les lettres d'info électronique

La lettre d'info électronique interne est envoyée, de façon bimensuelle aux adhérents de la Conf 36, de l'ADEARI et à des sympathisants. 17 lettres ont été réalisées et envoyées en 2018. Elles ont pour but de coller au plus près de l'actualité. Elles retransmettent les informations de la Conf (locales, régionales et nationale) mais aussi celles données par l'administration ; elles annoncent les événements du syndicat et de l'ADEARI (manifestation, rencontres, formations...), et permettent la diffusion des annonces des adhérents et des structures partenaires.

Une autre information agricole : Le Berry Paysan

Ce trimestriel local est élaboré par un comité de rédaction composé de Jean-Claude Moreau, Jean-Pierre Fonbaustier, Bertrand Joyeux, Clémence Vermot-Fèvre et Philippe Guénin, le directeur de publication. Ce trimestriel est diffusé auprès de 450 personnes et organismes. Le numéro 75 a même été envoyé à 4000 exemplaires. L'objectif du journal est de diffuser plus largement une autre façon de voir l'agriculture, nos revendications syndicales et le développement de l'agriculture paysanne locale. Dans chaque numéro, le comité de rédaction écrit des articles, interviewe des paysans locaux, rédige des brèves et approfondit un sujet spécifique. Les dossiers de cette année :

BP72 : Obligations sanitaires : évolutions contrastées

BP73 : Compétitivité agricole : sens et contre-sens

BP74 : Monde paysan, services publics, un avenir commun !

BP75 : Spécial Elections Chambre d'Agriculture

La Conf36 gère également les abonnements à Campagnes Solidaires, le journal mensuel de la Conf' nationale.

Une présence en ligne : Site internet et Page Facebook

Le site internet, à retrouver à l'adresse suivante <http://indre.confederationpaysanne.fr>, permet de présenter les actualités syndicales au fur et à mesure de leur déroulement. Les internautes peuvent y consulter des annonces foncières mises à jour chaque semaine, y retrouver les contacts des représentants du syndicat dans les différentes instances locales et bien d'autres choses !

Pour rappel, une page Facebook de la Confédération paysanne de l'Indre existe depuis 2015. Très liée au site internet, elle permet de toucher un public différent. Il y a actuellement plus de 293 personnes qui suivent la page, plus du double de l'an dernier.

Interviews et communiqués de presse

La Conf' sollicite régulièrement la presse locale pour lui faire part de ses revendications et de ses actions syndicales : presse écrite (NR, Echo la Marseillaise, Echo du Berry) mais aussi télévisée (Bip TV) et radiophonique (France Bleu Berry). Cf Les articles de la revue de presse 2018 non exhaustive en Annexe.

Les communiqués de presse sont consultables sur le site internet.

SYNDICAT POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET LA DÉFENSE DE SES TRAVAILLEURS RETOUR SUR UNE ANNÉE SYNDICALE - 2018

>>> NOUS AVONS MILITÉ :

Janvier - 3 réunions locales : nouveauté en journée sur des fermes (Lats, Rosnay, Pellevoisin)



20/02 - AG Conf 36
Quelle PAAC pour la Conf en 2020 ?



20/06 - Stand pour l'inauguration de l'atelier d'engraissement de la ferme des Bordes

14/06 - Contribution sur le contexte et les perspectives agricoles dans les zones intermédiaires (DDT)

17/05 - Rencontre avec le Ministre Traverf

16/07 - Courrier aux parlementaires avec des propositions pour la modification PAC annuelle



29/08 - Manif nationale contre l'accapement du foncier à Clère

08/09 - Fête de l'agriculture paysanne, à Tournon St Martin. Retrospective du syndicat pour ses 30 ans !

Novembre - Communiqué de presse et interviews en réaction à la fermeture de l'abattoir du Botschauf

13/09 - Appel à manifester contre la fermeture de la maternité du Blanc

19/10 - Rencontre avec la Préfet au sujet de la sécheresse



14/01 - Manif devant l'abattoir pour demander sa réouverture

24/01 - Rencontre avec la DDCSP pour plaider des contrôles plus humains.

10/02 - Organisation d'un bus Landes pour fêter l'abandon du projet d'aéroport

DE JANVIER...

>>> NOUS AVONS PRÉPARÉ ET FAIT CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES :

29/03 - AG Conf Centre AGE évolution des statuts. Préparation élections.

18-19/04 AG Conf nationale Pas de rapport de force sans Ateliers sur les élections.

Constitution des listes de candidats



02/10 - Comité Conf Centre Stratégie et communication pour les élections

30/10 - Rencontre des candidats aux élections. Co-construction des professions de foi.

29/10 - Lancement de campagne régionale

27/11 - Forum "Un revenu pour tous les paysans ?"

10/12 - Lancement de campagne 36 Présentation des listes de candidats aux journalistes



Janvier - 4 réunions publiques : Retrouvez les Bois, Neuvy St Sépultre, Clion/Indre, Beilbère

... A DÉCEMBRE

>>> NOUS AVONS ÊTÉ REPRÉSENTÉS :

Comité départemental - 11 réunions physiques + 1 téléphonique
Nicolas Calame (porte-parole), Sylvain Gourhaut (secrétaire général), Laurent Parapel (secrétaire général adjoint), Julien Moreau (trésorier), Sébastien Heslouis (trésorier adjoint), Jean-Pierre Fombaustier, Laurent Moreau, Philippe Guéhin, Vincent Reulier, Bruno Bardon, Amélie Baas, Robin Doublier.
Comité régional - 2 réunions physiques + 8 téléphoniques: Laurent Moreau et Sylvain Gourhaut

Représentations courantes principales
CDOA: Didier Brulet, Nicolas Calame, Sylvain Gourhaut et Bruno Bardon (13) / CDPENAE: Philippe Guéhin (10) / Session Chambre départementale: Yannick Guéhin et Jean-Pierre Fombaustier (3) / Session Chambre régionale: Laurent Moreau (4) / CT Sifer: Michel Moreau (7) / CSEER: Jean-Claude Moreau / Cellule mal être animal: Julien Moreau (2)
Représentations conjoncturelles
Cellules de crise avec le préfet: Nicolas Calame et Bruno Bardon / Calamités agricoles: Jean-Michel Panyseck

>>> NOUS AVONS COMMUNIQUÉ :

17 Lettres dinfo électroniques
4 Berys Paysan
Site : indre.confederationpaysanne.fr
Page Facebook: Confédération paysanne de l'indre (233 abonnés)

Obligation sanitaires: évolutions contrastées
400 exemplaires

Compétitivité agricole sens et contre-sens
400 exemplaires

Monde paysan, services publics, un savoir commun !
400 exemplaires

Special élections Chambre d'agriculture
4200 exemplaires

Annexe 1

Représentants de la Confédération Paysanne de l'Indre dans les différentes instances en 2018

COMMISSIONS	Nom Prénom	Tel	Mail
CDOA structures et économie	CALAME Nicolas (1-Bruno BARDON / 2-Sylvain Gourbaill)	02 54 47 23 12	nico.calame@orange.fr
	BRULET Didier (1-Frédéric GAGNOT/ 2-Sébastien HESLOUIS)	02 54 07 74 06	_____
CDOA Environnement	CALAME Nicolas et BRULET Didier		
CDOA commission élevage	CALAME Nicolas	02 54 47 23 12	nico.calame@orange.fr
CDOA Agridiff	BARDON Bruno	02 54 38 95 83	_____
CDOA Commission Agrément GAEC	BRULET Didier (suppléant Bruno Bardon)	02 54 07 74 06	_____
CDPENAF	GIJFNIN Philippe	02 54 36 25 05	_____
Stage 21h – Installation	CALAME Nicolas / BRULET Didier		
Agriculteur Demain	BARDON Bruno	02 54 38 95 83	_____
Commission consultative des baux ruraux	Bruno Bardon comme représentant Conf (sans voix délibérative) - Jean-Pierre Fonbaustier (T) et Nicolas Calame (S) choisis pour le collège preneur (2018-2023)		
Tribunal paritaire des baux ruraux	Pas de siège pour la Conf pour 2018-2023		
Commission Départementale d'Aménagement Foncier (remembrement, géré par CG)	SOYER Hervé	02 54 35 65 46	soyerchantal@orange.fr
Calamités	PARYSECK Jean Michel	02 54 47 13 19	bioforge@orange.fr
Élus Chambre départementale	GUENIN Yannick	02 54 36 94 91	yannickguenin@orange.fr
	FONBAUSTIER Jean-Pierre	02 54 49 07 64	_____
Commission AB de la ferme des Bordes (élu Chambre)	GUENIN Yannick	02 54 36 94 91	_____
Comité d'orientation de la chambre d'agriculture:			
Comité d'Orientation Installation/Transmission (COIT)	GUENIN Yannick	02 54 36 94 91	_____
Comité d'orientation de l'Élevage	GIJFNIN Yannick	02 54 36 94 91	_____
Comité d'Orientation Agronomie	FONBAUSTIER Jean-Pierre	02 54 49 07 64	_____
Comité d'Orientation de l'Environnement	FONBAUSTIER Jean-Pierre	02 54 49 07 64	_____
emploi-formation	FONBAUSTIER Jean-Pierre	02 54 49 07 64	_____
Élu Chambre régionale	MOREAU Laurent	02 54 37 54 67	_____
CESER	MOREAU Jean-Claude	02 54 48 24 85	moreaulacs@hotmail.com
Comité des SAFER	MOREAU Michel (suppléant : Daniel Calame)	02 54 48 13 92	moreau.arn@wanadoo.fr
CFAAD (=CFA)	BARDON Bruno	02 54 38 95 83	_____
CFPPA	PARAPEL Laurent	02 54 49 82 30	lparapel@wanadoo.fr
EPLEPPA (naturapolis) (chateauroux-le blanc)	BARDON Bruno	02 54 49 07 64	_____
Comité national de la Conf	GIRARD Temanuata (37), PELTIER Vincent (37) , 1 poste vacant		
Comité régional de la Conf	MOREAU Laurent (trésorier) : suit les bureau tel de la conf	02 54 37 54 67	laurent.moreaucp36@orange.fr
	FONBAUSTIER Jean-Pierre	02 54 49 07 64	_____
GDMA			
GDMA commission bovine	JAMBUT Denis si non, cleveurs bovins du comité	02 54 30 19 94	_____
GDMA commission ovine	JOYFELIX Bertrand	02 54 28 01 47	_____
GDMA commission caprine	MOREAU Laurent	02 54 37 54 67	laurent.moreaucp36@orange.fr
GDMA commission porcine	MERCIER Stéphane		
Commission des élevages présentant des anomalies	MOREAU Julien	06 77 17 01 44	

Annexe 2 : Revue de presse 2018 non exhaustive

La Nouvelle République
Jeudi 21 juin 2018

indre | actualité

agriculture

Les robots entrent en jeu

Jeu-les-Bois. La ferme des Bordes a inauguré, hier, son bâtiment d'engraissement expérimental, doté de technologies automatiques révolutionnaires.

C'est l'aboutissement d'une « réflexion de cinq ans » qui a été célébré en grande pompe, hier, à la ferme des Bordes, par son président, Jean-Paul Girault, en présence d'un parterre de prestigieux invités : préfet, président du Département, de la chambre d'agriculture, etc. Une réflexion qui portait sur plusieurs enjeux : « Fournir aux agriculteurs des références techniques, afin de leur permettre d'arriver à une autonomie alimentaire, et de finir l'engraissement de leurs animaux dans l'Indre ».

Pour autant, Nicolas Dagorn, ingénieur régional aux manettes des outils du bâtiment, insiste, comme tous les autres acteurs de la ferme, comme pour devancer les critiques des détracteurs du projet (lire ci-dessous) : « Ce bâtiment est bien voué à l'expérimentation, ce n'est pas un modèle reproductible en soi, mais juste pour certains modules ».

Capacité de 280 animaux

Car les différentes technologies qui y ont été installées ne peuvent pas toutes être achetées par le commun des agriculteurs. Les premiers visiteurs du lieu ont ainsi pu découvrir un robot d'alimentation qui distribue les rations case par case ; une pailleuse automatique suspendue à la charpente ; un rail de nettoyage des cases, ou un encore un système de contention avec



► **ROBOT.** Du haut de la passerelle centrale du bâtiment, Jean-Paul Girault, président de la ferme des Bordes, montre la machine découpant les bottes de foin à Seymour Morsy, préfet de l'Indre.

bascule à lecture magnétique des boucles d'animaux... Ce n'est pas pour rien que l'ensemble a coûté 1,342 million d'euros (M€). Ce qui ne laisse finalement que peu de travail à faire à l'homme. Concrètement, Philippe Maugiron, technicien responsable du bâtiment, ne passe ainsi qu'« une heure trente à deux heures par jour » à simplement amener les quelque 600 kg de paille aux robots. Sans compter, bien sûr, la surveillance des animaux. Et le paramétrage des machines et des rations, confié à Nicolas Dagorn.

Les premiers coups de pioche ont été donnés en mai 2016.

« Mais, à cause d'intempéries à répétition, les travaux n'ont véritablement pu débuter qu'en septembre de la même année, précise Jean-Paul Girault. Le chantier a ensuite été réalisé en un temps record et nous avons pu accueillir les premiers animaux, mi-juin 2017. »

Au total, le lieu a une capacité d'accueil de 280 animaux (200 en engraissement et 80 en quarantaine), jeunes bovins, mâles ou femelles âgés de 10 à 15 mois. Ils sont fournis, en pension ou en prêt, par trois coopératives partenaires : CCBE, Cialyn (charolais) et Celmar (limousins). Mais, pour le moment, il n'en héberge « que » 220, puisqu'il est

encore en phase de test : « Nous sommes encore en phase de familiarisation avec les animaux et le matériel, explique Philippe Maugiron, technicien responsable du bâtiment. Notre première expérimentation à proprement parler commencera, fin octobre, pendant quatre mois, avec des vaches de réforme de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) de Clermont-Ferrand ». Avant, peut-être, une expérimentation avec des vaches à destination de la Chine et du Japon, évoquée par Jean-Paul Girault.

Jean-Sébastien Le Berre

chiffres-clés

> 1.342.000 € d'investissement total.
> 602.000 € de financements publics, dont 300.000 € d'aides européennes.
> 200 places d'engraissement et

80 places de quarantaine.
> 2 ingénieurs, 2 techniciens et 3 salariés travaillant sur l'ensemble de la ferme des Bordes.



► **RACLEUSE AUTOMATIQUE.** Le bâtiment héberge pour le moment deux cents vaches charolaises environ. Leurs déjections sont évacuées vers la fumière à l'extérieur par une racleuse automatique montée sur un rail. Elles sont ensuite récupérées par des paysans voisins ; en échange de paille ou de fourrage.

... La Conf' dénonce toujours "une agriculture sans paysan"

En marge de l'inauguration du bâtiment expérimental de la Ferme des Bordes, la Confédération paysanne dans l'Indre a organisé un point presse sur place, hier, pour faire à nouveau part de son opposition au projet, après s'être déjà exprimée à plusieurs reprises sur le sujet (NR des 1^{er} février et 19 avril 2016). Son porte-parole, Nicolas Calame, relève un paradoxe dans l'invitation même qui a été envoyée pour cette inauguration : « Longtemps, la ferme des Bordes s'est cachée derrière le fait que ce bâtiment était expérimental, mais le titre donné à cette invitation - "Engraisser dans nos territoires avec des équipements automatiques" - est clair quant à ses intentions de développer une agriculture sans paysan ! »

Le syndicat dénonce « un modèle soi-disant moderne qui est en réalité périmé », qui « va re-



Nicolas Calame, porte-parole de la Confédération paysanne dans l'Indre.

lancer les mouvements anti-viande ». Il s'insurge contre ce qu'il décrit comme « une cathédrale de l'engraissement qui va mettre fin à nos fermes familiales et ruiner les paysans ». « Nos fermes ne sont pas des usines, et nos animaux, pas des machines », résume le syndicaliste.

J.-S.L.B.

agriculture

Foncier : la Conf vent debout contre les rachats de terre

Murs. Le syndicat agricole a mobilisé des manifestants de la France entière, hier, dans un champ chinois, pour prôner " le retour de la terre aux paysans ".



Laurent Pinatel, porte-parole national de la Confédération paysanne, s'est adressé aux cent cinquante manifestants au début de la manifestation qui se tenait dans une parcelle appartenant à un groupe chinois : « Il faut une loi pour encadrer l'achat du foncier ! »

Var, Jura, Orne, Pas-de-Calais... Les numéros des départements qui ornaient les plaques d'immatriculation de l'impressionnante file de voitures garées le long de la RD 43b, parlaient d'eux-mêmes : la Confédération paysanne a réussi à réunir des agriculteurs de toute la France, hier matin, à Murs, sur une crête du lieu-dit « Gonneau ». Cent cinquante manifestants venus avec drapeaux et fumigènes, dans le vent et sous la pluie, pour protester contre « l'accaparement des terres par des grands groupes », selon les propos de Laurent Pinatel, porte-parole national du syndicat agricole. L'Indre n'a évidemment pas été choisie par ha-

sard pour cette action nationale. « Le groupe Hongyang a acheté 1.700 ha dans le département, en 2016, et 900-ha dans l'Allier, cette année », a rappelé Nicolas Calame, porte-parole de la Conf dans l'Indre. « Mais il n'y a pas que les Chinois : les Français font de même en Roumanie, et en juin, Vincent Bollore s'est aussi accaparé 250 ha de vignes dans le Var ! », ajoute Gilles Menou, porte-parole régional.

« Nous voulons semer l'espoir »

Pour autant, l'action du jour se voulait non-violente, et symbolique : « Nous voulons semer

l'espoir d'une nouvelle loi foncière », imageait Laurent Pinatel, au moment où les trois tracteurs mobilisés pénétraient dans cette petite parcelle déchaumée, préalablement repérée par des membres de la Conf du secteur, pour y semer de l'herbe. « Nous voulons planter, pas détruire », insistait Laurent Calame.

Mais voir cent cinquante personnes débarquer sans prévenir a ulcéré un riverain, manifestement ouvrier agricole local - il ne s'est pas présenté - qui a vertement demandé aux intrus de s'en aller, puis frappé un manifestant au visage et bousculé deux journalistes qui couvraient l'événement. Rejoint par des proches, l'homme

a ensuite suivi la manifestation à distance, avant de s'éloigner. Jusqu'à 13 h 30, plusieurs agriculteurs se sont relayés sur une remorque habillée d'une immense bâche affichant « La terre aux paysans », pour témoigner des rachats de terres auxquels ils font face, partout en France. « Il faut faire valoir le droit d'usage sur le droit de propriété », résumait ainsi Cécile Muret, agricultrice dans le Jura et secrétaire nationale de la Conf en charge des questions foncières.

Jean-Sébastien Le Berre

La vidéo sur lanr.fr

Lire également page 30.

agriculture

Confédération paysanne : trente ans de combat syndical

Tournon-Saint-Martin. A l'occasion de sa Fête de l'agriculture, le syndicat fêtait ses 30 ans, hier. L'occasion d'évoquer les souvenirs de ses porte-parole.

Ils voulaient marquer le coup. Pour célébrer les 30 ans de la Confédération paysanne de l'Indre, les organisateurs de la Fête de l'agriculture ont eu l'idée de réunir, hier, les différents porte-parole qui se sont succédé pour représenter le syndicat pendant ces trois décennies. Cinq des six porte-parole qu'a connus le syndicat ont répondu à l'invitation, et la NR a pu échanger avec trois d'entre eux (1), quelques minutes avant une rencontre avec le public.

L'occasion pour Nicolas Calame, actuel porte-parole, de rappeler que le syndicat est né, dans l'Indre, de la volonté de quatre anciens présidents des Jeunes Agriculteurs « qui n'acceptaient pas d'être les petits frères de la FDSEA », et d'une fusion avec le Syndicat des travailleurs paysans.

« Évolution désastreuse »

Lors de sa prise de fonction en 1998, Jean-Pierre Fonbaustier a surtout eu à gérer « une période de structuration » du syndicat : embauche des premiers salariés, création de l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural de l'Indre (Adeari). Vingt ans après avoir passé le relais, il constate « une évolution désastreuse » de la profession, « la destruction d'outils à taille humaine » et « des fermes qui ont



Laurent Moreau, Jean-Pierre Fonbaustier et Nicolas Calame, qui se sont succédé ces dernières années dans le rôle de porte-parole de la Confédération paysanne de l'Indre.

atteint des tailles qu'on n'aurait même pas osé imaginer, il y a trente ans. On était plus de dix mille à l'époque, contre moins de quatre mille maintenant. » Il garde également un souvenir très fort du gigantesque rassemblement altermondialiste organisé par le syndicat, dans le Larzac, en août 2003. « C'est ce qui a permis de faire connaître la Conf', appuie Nicolas Calame. Près de 500.000 personnes, un truc incroyable, on n'avait jamais vu ça de notre vie ! »

Laurent Moreau, installé en 2005, est devenu porte-parole du syndicat en 2010, « à une époque où les éleveurs sortaient de la crise de la FCO » et étaient très fragilisés. « La défense du revenu des éleveurs » et « la lutte pour le maintien des quotas » ont ainsi été très tôt ses chevaux de bataille. Après avoir partagé le rôle de

porte-parole pendant deux ans avec Nicolas Calame, ce dernier en a assumé la charge seul à partir de 2015. S'il a évidemment poursuivi « la lutte pour un revenu décent pour les paysans », il milite aussi désormais « pour des aides européennes davantage tournées vers l'élevage » et « contre l'acapement de nos terres par des grandes puissances ». La ferme expérimentale des Bordes, dont il reconnaît « le travail sur l'herbe », fait aussi partie de ses combats réguliers, puisqu'il en dénonce « les systèmes d'automatisation qui vont vider nos fermes de leurs paysans ».

La suite ? Tous ont désormais les yeux tournés vers les élections professionnelles de fin janvier 2019 « qui nous ouvrent les portes de la représentation », dit Jean-Pierre Fonbaustier. Avec une préoccupation

essentielle : « Comment arrêter l'hémorragie dans notre profession ? »

Jean-Sébastien Le Berre

(1) Fred Gagnot, qui accueillait la manifestation dans sa ferme, était occupé par des visites, et Jean-Claude Moreau n'était pas encore arrivé au moment où nous étions sur les lieux.

dates-clés

Les mandats des différents porte-paroles de la Confédération paysanne dans l'Indre :

- > Jean-Claude Moreau, 1988-1998.
- > Jean-Pierre Fonbaustier, 1998-2003.
- > Didier Auger, 2004-2006.
- > Fred Gagnot, 2007-2009.
- > Laurent Moreau, 2010-2012.
- > Laurent Moreau et Nicolas Calame, 2013-2015.
- > Nicolas Calame, depuis 2015.

Hier matin, la Confédération paysanne a organisé une marche entre une exploitation de Briantes et l'abattoir du Boischaud à Lacs dernière Jamaïque, charolaise de quatre ans, pour demander sa réouverture rapide.

Agriculture



Jamaïque, la vache, a mené la marche de la Confédération paysanne jusqu'à l'abattoir, avant de rentrer dans sa ferme.

Ils veulent le retour de leur abattoir

Par Morgane Thimel

Une trentaine de membres de la Confédération paysanne ont participé à cette manifestation pour défendre les filières locales et un mode d'élevage respectueux des animaux.

Jamaïque a emmené toute sa troupe d'un bon pas. Alertes et vives, cette charolaise de quatre ans, habituée aux concours et au licol, a été la fière représentante, deux kilomètres durant, de tous ces bovins qui, comme elle, constituent le cœur de l'activité d'élevage du Boischaud sud, un mode de production extensif, accompagné de polyculture.

Hier matin, entre le site de l'exploitation de son propriétaire, Pascal Carillon, et l'abattoir du Boischaud, la vache a guidé une trentaine de personnes sur une petite route entourée de bocage. Objectif : rappeler que l'abattoir du Boischaud est un outil de proximité, nécessaire à cette filière que les agriculteurs et éleveurs veulent qualitative d'un

bour à l'autre. Toujours fermé suite à la polémique née en novembre (voir encadré), le site est pourtant un maillon nécessaire au fonctionnement de circuits courts, selon les manifestants présents hier. Certains, comme Yannick Guénin, éleveur de vaches laitières, avaient déjà renoncé à faire de la vente directe. « D'ordinaire je fais quelques vaches de lait en direct, mais là, j'ai préféré tous les vendre à un négociant. C'est une partie de revenus qui disparaît ».

Pour Pascal Carillon, à la tête d'un troupeau de 70 vaches allaitantes, la distance à faire parcourir à ses bêtes est le plus impactant pour leur bien-être. « Depuis que l'abattoir est fermé, le négociant avec qui je travaille conduit mes bêtes à l'abattoir

de Bellac [NDLR : Haute-Vienne, à environ 100 km]. Là-bas, elles sont généralement tuées le lendemain du transport, ce qui génère du stress et peut entraîner une perte de 10 kg sur la carcasse, alors qu'ici, elles sont tuées dans les deux heures après leur arrivée. On élève bien nos bêtes, on trouve dommage qu'elles ne soient pas bien traitées jusqu'au bout ». Tous les agriculteurs présents comprenaient que la vidéo diffusée par l'association L214 ait débouché sur une enquête administrative, mais pour autant, beaucoup y voient également la souffrance et des conditions de travail inadaptées pour les employés. Choix stratégique, leur mobilisation s'est déroulée un lundi, en écho au mouvement Lundi Vert lancé en dé-

but d'année, qui incite à retirer les protéines animales de son alimentation ce jour-là. « Il ne faut pas confondre tous les types d'agriculture, un fonctionnement hors sol, industriel et un système respectueux de l'animal. Nous voulons rappeler cette bonne face de l'élevage », interpelle Nicolas Calame, porte-parole de la Confédération paysanne.

Hier, à péme le temps de quelques clichés devant la grille que Jamaïque avait déjà retrouvé son calme dans la remorque qui la ramenait à la ferme. Pour elle, la fin n'est pas encore programmée, mais la plupart des éleveurs présents espèrent que leurs animaux reprendront bientôt la direction de Lacs dans ce but, comme Sylvain Gourbault, à la tête de 50 vaches. « Malheureusement, la mort fait partie de la vie de nos animaux, mais ça ne nous empêche pas de vouloir pour eux une fin digne et respectueuse. Il faut mettre des gardes-fous et corriger les dysfonctionnements. Et on espère que après ça, l'abattoir du Boischaud deviendra un exemple ».

QUELQUES REPERES

ABATTOIR CONTRE VIDEO

La polémique a débuté le 2 novembre dernier avec la diffusion, par l'association L214, d'extraits de vidéos accompagnés de commentaires lapidaires et accusateurs de la charnière du groupe Shaka Ponk, Sarraïna. Celle-ci dénonce, entre autres, de mauvais traitements et des animaux abattus encore pleinement conscients. Le lendemain, le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, demande la fermeture temporaire de l'établissement et diligente une enquête administrative avec mise au chômage temporaire d'une partie de l'équipe. À la suite de cette diffusion, le parquet de Châteaoux avait reçu deux plaintes. La première, dès octobre par l'abattoir suite à la découverte du tournage pour intrusion et captation d'image d'un lieu privé. La seconde par l'association L214 pour « maltraitance animale ».

Un nouveau directeur pour de nouvelles méthodes

Depuis le début le 4 décembre, un nouveau directeur, Pascal Plazanet, a pris ses fonctions au sein de l'abattoir alors que ce poste était vacant depuis plusieurs mois. Il a d'ores et déjà comme mission de travailler à une remise aux normes de l'établissement et d'organiser sa réouverture. Pour l'instant, il n'y a pas de date de réouverture annoncée, mais la structure doit rapidement entreprendre des travaux d'aménagement, probablement avant le 3 février, au risque de perdre son agrément d'abattage.